

La classe Ulis de Théodore Monod récompensée

13 juin 2023

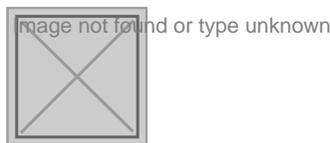
Jeunesse

La classe Ulis de l'école élémentaire Théodore Monod a remporté la première place du concours de dessin organisé par Lions Club Nantes Sud, sur le thème « Tous au secours des abeilles, porteuses de vie. ».

Le Lions Club Nantes sud – Jules Verne a organisé un concours d'affiche sur le district ouest (Région Bretagne et Pays de la Loire en retirant la Vendée) sur le thème « **les abeilles porteuses de vie** ». L'objectif était de promouvoir le rôle des abeilles dans la nature. La classe ULIS, composée de 12 élèves de CP au CM2, de l'école élémentaire Théodore Monod y a participé.

Les élèves ont étudié l'habitat naturel et le travail des abeilles sur les fleurs. Très inspirés par ce sujet environnemental, ils ont tous dessiné à tour de rôle et ont contribué, au final, à une œuvre collective faite de peinture et de collages, haute en couleur.

La classe sébastiennaise a remporté le 1^{er} prix de ce concours dans la catégorie 5 (classes ULIS. S.E.G.P.A). A la clé : un chèque de 200 € qui leur permettra d'aller visiter l'océarium du Croisic !



L'efficacité du message, l'originalité/l'expression créative, la composition artistique, l'harmonie et l'équilibre ont été pris en compte.

Ce prix vient récompenser la créativité des enfants et aussi tout le travail de l'équipe enseignante qui toute l'année facilite l'apprentissage de chacun.

La politique d'inclusion de la Ville

L'équipe éducative peut s'appuyer sur les différents dispositifs mis en place par la Ville notamment la salle de décharge émotionnelle et l'aide des 2 éducateurs référents inclusion.

L'association

Le Lions Club est une association caritative qui organise des actions de soutien en faveur de projets éducatifs et des manifestations caritatives afin de récolter de l'argent reversé ensuite à des associations humanitaires. Il

mène une politique active de promotion de jeunes talents à travers des concours d'éloquence, d'écriture, de dessins ou l'organisation de concerts de musique.

Président : Laurent CHARDRON

Membres présents : Antoine GREKAS, Marie-Hélène REMY, Gérard PIRONNEAU

Catégories du concours :

Catégorie 1 : MATERNELLES – Catégorie 2 : C.P., C.E.1 et C. E 2

Catégorie 3 : C.M.1 et C.M. 2 – Catégorie 4 : COLLÈGES

Catégorie 5 : IME. Classe ULIS. S.E.G.P.A – Catégorie 6 : E.S.A.T

■